

justice n'avait pas terminé l'instruction de son affaire ; il n'y eut donc pas de difficulté sur ce point.

Le convoi fut extrêmement simple ; aucune lettre de faire part n'avait été envoyée ; le lieutenant et Marguerite seuls suivirent le convoi ; en les voyant passer, les habitants du boulevard Mazas se demandaient en vain d'où pouvait venir ce corbillard modeste.

Personne n'avait jamais vu ni le jeune homme, ni la jeune fille, dans ce paisible quartier où presque tout le monde se connaît.

Le lendemain, par les soins de M. Lefrançois, des lettres furent distribuées à tous les membres du cercle de M. d'Humbart, et il reçut par la poste un grand nombre de cartes.

De visites point.

Depuis quinze jours qu'il avait disparu, M. d'Humbart était déjà oublié. A Paris surtout, les absents ont tort.

Les sympathiques et les indifférents, parmi les personnes de ses relations habituelles, dirent :

—Pauvre garçon !

Les malveillants ajoutèrent :

—Il a dû s'empoisonner. . . .

Et ce fut tout.

M. Lefrançois n'eut garde de se plaindre de l'abstention générale des anciens amis de M. d'Humbart. Des propos tenus, il ne sut rien, et c'est heureux, car il aurait certainement été conduit à se demander si réellement le poison n'avait pas précipité la mort de M. d'Humbart, et il se fût reproché de n'avoir pas prévu cette fatale détermination.

L'isolement était son plus ardent désir. Il avait lutté avec une passion fiévreuse tant qu'il avait senti des ennemis acharnés à sa perte. Maintenant, il pouvait vivre enfin, et, faisant un retour sur le passé, il savourait délicieusement la pure et chaste tendresse de Marguerite.

Son bonheur n'était pas complet cependant. Il regretta d'avoir permis le serment qu'avait fait la jeune fille à M. d'Humbart mourant. Pouvait-il et devait-il accepter cette fortune ? Sans doute, c'était une restitution, mais elle était entachée d'un crime.

Marguerite, à qui il n'osait pas entièrement ouvrir son cœur, comprit ses secrètes pensées.

—Mes pauvres en auront la meilleure part, lui dit-elle.

Néanmoins, avant de prendre un parti décisif, M. Lefrançois voulut connaître la teneur du testament de M. d'Humbart. Il hâta en conséquence la réunion proposée par le notaire.

La lecture du testament arracha des larmes à tous les assistants. En voici les principaux passages :

“Devant Dieu et devant les hommes, je suis un grand coupable.

“Je vais mourir et je dois confesser la vérité, toute la vérité.

“Je n'ai pas assassiné ma malheureuse femme ; mais ce meurtre, terrible et odieuse vengeance de celui qui se disait mon ami, M. de Veindel, ce meurtre est le châtiement d'un crime antérieurement commis par moi et qui était toujours resté impuni. . . Ma conscience seule me torturait et, j'en atteste la Providence, c'est la plus cruelle des tortures. . . .

“Un jour d'égarement et d'oubli, aveuglé par la cupidité, affolé par la soif de la fortune, j'ai tué mon parent, le comte de Bertillon. . . .

“Après ma mort, que je sais imminente, Mlle Margue-

rite de Leival sera ma seule parente. Je l'institue héritière universelle de mes biens, meubles et immeubles ; et je la supplie au nom de sa défunte amie, ma femme d'accepter cet héritage. Je suis sûr qu'elle en fera un noble usage. . . .

“Je désire que Mlle Marguerite de Leival accorde sa main à M. Lefrançois, brave et loyal officier de l'armée française, l'homme le plus honnête et le plus franc que je connaisse. . . .

“Le bien volé jadis se purifiera dans leurs mains et se répandra sur les malheureux en manne bienfaisante. . . .”

Le testament se terminait par la nomenclature détaillée de ce que possédait M. d'Humbart.

C'étaient presque exclusivement des titres de rentes ; il n'y avait qu'un seul immeuble de peu d'importance : une petite villa enfouie au milieu des arbres, sur les confins des bois de Ville-d'Avray.

Le testateur mentionnait le vol qui avait été commis par l'assassin de sa femme ; il exprimait la volonté que les titres soustraits ne fussent pas recherchés.

“Non pas, disait-il, que je doute du désintéressement de Marguerite ni de M. Lefrançois ; mais je ne veux pas que ces infamies soient de nouveau remuées.”

A la suite de cette lecture, il se fit dans le cabinet du notaire, un silence qui avait une réelle solennité.

Indépendamment des formalités légales, pour la validité de l'acceptation de Marguerite, encore mineure, formalités qui allaient être remplies au plus tôt, on savait que le lieutenant devait peser d'un grand poids dans cette circonstance d'où dépendaient la fortune de sa fiancée et la sienne.

Descendant au plus profond de sa conscience, M. Lefrançois ne découvrit aucun motif plausible de refus. Il tendit la main à Marguerite. . . . Ces deux âmes d'élite s'étaient comprises.

Cependant, par excès de scrupuleuse précaution, M. Lefrançois alla consulter le général de Bécourt. Il lui expliqua la situation dans les plus minutieux détails.

—Eh bien ? interrogea le général.

—Je refuse, dit le lieutenant.

—Vous n'en avez pas le droit, mon cher ami. Et, auriez-vous un droit légal et direct sur cet héritage, votre devoir est de l'accepter.

Le vieux brave mit une grande vivacité à développer les arguments qui militaient pour une acceptation pure et simple.

—Merci, mon général, reprit le jeune officier, et pardonnez-moi ma supercherie. J'avais accepté. Dans des circonstances comme celle-là, j'estime qu'on doit prendre seulement conseil de sa conscience. . . et agir immédiatement.

Le général de Bécourt avait grande envie de se fâcher quelque peu ; mais il avait promis à M. Lefrançois d'être à sa discrétion ; il tint parole.

Une question délicate se présentait pour le lieutenant. Quelle devait être sa conduite à l'égard de sa sœur ? il voulait une punition exemplaire. Marguerite insistait pour le pardon.

L'officier prit un terme moyen ; il lui écrivit :

“M. d'Humbart étant mort, je vous relève de la première partie de vos promesses, mais j'exige l'exécution de la seconde. Vous devez quitter Paris et la France.”

Le lendemain matin, il reçut sous enveloppe le numéro d'un journal dans lequel les lignes suivantes étaient entourées au crayon rouge :